

CHAPITRE 1.

L'IMPACT DES TRANSFERTS DE FONDS SUR LE DÉVELOPPEMENT DES PAYS D'ORIGINE : LE CAS DE L'AFRIQUE

par

Flore Gubert,

Institut de recherche pour le développement et l'insertion internationale, Paris

Introduction

D'après les derniers chiffres des Nations unies¹, le nombre total de migrants internationaux a plus que doublé depuis 1975. Il s'élèverait, en ce début de siècle, à 175 millions de personnes environ (réfugiés compris), soit 2,9 % de la population mondiale. Encore majoritairement alimentés par l'Europe dans les années 50, les flux migratoires ont connu de profondes mutations et proviennent aujourd'hui massivement du monde en développement. En tête des principaux pays pourvoyeurs de migrants figure la Chine, avec une émigration nette de 380 000 individus par an sur la période 1995-2000, suivie du Mexique, des pays du sous-continent indien (Bangladesh, Inde, Pakistan et Sri Lanka), de l'Égypte, de l'Indonésie, des Philippines, de la Turquie et des pays du Maghreb (Algérie, Maroc). Bien qu'absents de la liste, les pays d'Afrique sub-saharienne ne sont pas en reste : les flux d'émigrants en provenance de l'ouest ou de l'est du continent africain rapportés au poids démographique de ces régions du monde les placent en effet parmi les zones à plus fort taux d'émigration nette². En outre, sur 16 millions de réfugiés dénombrés fin 2000 dans le monde, 9 et 4 millions se trouvent respectivement en Afrique et en Asie.

Les mouvements de population étant en partie conditionnés par les politiques d'immigration des pays d'accueil, il paraît quelque peu hasardeux d'établir des projections de migration pour les années à venir. En se plaçant dans une perspective de longue période, Hatton et Williamson (2002) montrent néanmoins que les mouvements migratoires de la planète observés depuis 1850 sont assez bien prédits par quatre facteurs économiques et démographiques : les écarts de revenu entre régions (ou pays), la part de la population jeune en âge de travailler (15-39 ans) au sein des pays de départ et d'arrivée, les stocks d'immigrés déjà présents dans les pays d'arrivée (les réseaux) et l'incidence de la pauvreté dans les pays de départ (la pauvreté étant synonyme d'une incapacité à

1. Nations unies (2002), *Rapport sur les migrations internationales*, New York.

2. A titre d'illustration, le taux d'émigration nette annuel moyen sur la période 1995-2000 est de 6,2 ‰ pour la Guinée ; 5,5 ‰ pour le Burkina Faso ; 4,7 ‰ pour le Mali et 3,4 ‰ pour le Lesotho.

financer les coûts de la migration). Prenant ensuite appui sur les projections de population les plus récentes des Nations unies et sur les perspectives économiques des différentes régions du monde, les auteurs parviennent à la conclusion que la pression migratoire devrait non seulement continuer de s'exercer au cours des vingt prochaines années, mais également fortement s'accroître, notamment en Afrique.

Dans le cas de l'Afrique de l'Ouest, les conséquences de cette pression migratoire sont déjà bien visibles : les flux de travailleurs migrants ouest-africains à l'intérieur du continent et vers l'Europe se sont en effet intensifiés au cours des dernières années malgré la crise de certaines destinations intra-africaines (Cameroun, Gabon, Nigeria, Côte d'Ivoire) et la fermeture de l'espace Schengen. Loin de réduire les départs, les restrictions imposées à l'entrée des travailleurs immigrés au sein des pays d'Europe occidentale et les crises politiques ou économiques des pays africains traditionnellement receveurs de main-d'œuvre ont favorisé l'émergence de nouvelles destinations migratoires (Europe du Sud, Etats-Unis) et le basculement de la migration internationale de travail dans la clandestinité (Fall, 2003). Le cas du Sénégal est à ce titre exemplaire : d'une migration essentiellement tournée vers la France et quelques pays africains, on est passé à une migration dirigée de plus en plus vers des pays divers ne possédant ni liens géographiques, ni liens historiques, politiques ou linguistiques particuliers avec le Sénégal. Dans le même temps, à l'intérieur du pays, les zones de recrutement des travailleurs migrants se sont étendues pour inclure aujourd'hui la région Centre-Ouest (qui correspond à l'ancien bassin arachidier) et la plupart des grands centres urbains.

Cette intensification observée des mouvements de population, dont les inégalités entre pays ou entre régions sont incontestablement l'un des moteurs, soulève toute une série de questions et de débats dont celui, non tranché, du rôle du phénomène migratoire en tant que facteur de transmission du développement. A l'instar des migrations européennes vers les Etats-Unis, qui ont été, à la fin du XIX^e siècle, un facteur indiscutable de convergence du PIB par tête et des taux de salaire réel (voir notamment Boyer *et al.*, 1993 ; Hatton et Williamson, 1998), les migrations contemporaines favorisent-elles le développement économique des pays de départ ?

En se limitant au cas des pays africains, l'objectif de la présente étude est d'apporter des éléments de réponse à cette question à travers l'examen de la contribution des envois de fonds des migrants au développement des économies d'origine. Enjeu essentiel dans la problématique migratoire, les transferts des migrants sont pour bien des pays une source de financement extérieur d'une importance considérable. Ils font à ce titre l'objet, depuis quelques années, d'une attention grandissante tant de la part d'organismes gouvernementaux et intergouvernementaux que de la part d'acteurs de la société civile. L'exposé débute par une présentation de l'ampleur des flux de transferts à destination de des pays en développement et d'Afrique en particulier. Il dresse ensuite un panorama des recherches les plus récentes autour de la question de l'impact économique et social des transferts sur le développement local, régional et/ou national des économies d'origine. Il s'achève sur un certain nombre de conclusions et de recommandations.

Les envois de fonds des migrants : une source substantielle et stable de financement extérieur

Volume des envois de fonds à destination des pays en développement

Le Fonds monétaire international (FMI) estime chaque année le montant des envois de fonds reçus et envoyés par pays en s'appuyant sur les statistiques de balance des

paiements publiées par les banques centrales. Ce montant comprend les économies que les migrants réalisent sur leurs salaires ou leurs revenus, les salaires envoyés directement par les employeurs et les transferts sociaux versés directement au migrant ou à sa famille dans son pays d'origine (pensions, retraites, allocations familiales, frais de maladie, etc.). Il n'inclut toutefois que les transferts empruntant des canaux officiels ou légaux (institutions financières, services postaux, etc.) et néglige de ce fait les flux financiers de l'émigration transitant à travers le monde par le biais de circuits informels (argent ou biens acheminés par les migrants eux-mêmes lors des visites rendues à leurs familles, argent acheminé par des intermédiaires, transferts par simples lettres de change ou de mise à disposition par fax, arrangements avec des commerçants se traduisant directement par des livraisons de produits à la famille, etc.).

Sur la base des statistiques du FMI, un rapport de la Banque mondiale évalue à plus de 100 milliards USD le volume des transferts officiels ayant transité dans le monde en 2001 et à 72.3 milliards USD le volume des transferts reçus par l'ensemble des pays en développement (PED), soit 1.3 % de leur PIB (tableau 1.1)³. Ce montant aurait augmenté en 2002 pour atteindre 80 milliards USD, un chiffre bien supérieur à celui de l'aide publique au développement, évaluée à 55 milliards USD pour la même année. En termes nominaux, l'Asie et l'Amérique latine sont les premiers continents concernés par l'argent de la migration, puisqu'ils sont la destination des deux tiers des envois de fonds transitant par le biais de canaux officiels ou légaux. L'Asie du Sud figure néanmoins en tête de classement lorsque les envois de fonds sont rapportés au PIB, avec un taux de 2.5 % en 2001.

En augmentation régulière et forte depuis de nombreuses années (leur volume a plus que doublé au cours de la dernière décennie), les flux de transferts représentent aujourd'hui la seconde source de financement extérieur de l'ensemble des pays en développement, derrière les flux d'investissement direct étranger (IDE). Ils présentent l'avantage, pour les pays qui les reçoivent, d'être beaucoup plus stables que les autres flux de capitaux privés (prêts bancaires, investissements de portefeuille en actions ou en obligations, etc.) (graphique 1.1). Leur montant est supérieur à celui de l'aide publique au développement depuis 1995.

Volume des envois de fonds vers l'Afrique sub-saharienne

Dans le cas de l'Afrique sub-saharienne, les flux de transfert officiels sont relativement faibles en comparaison de ceux observés dans le reste du monde en développement. Leur montant est en effet estimé à 4 milliards USD pour l'année 2002, soit 1.3 % du PIB. En outre, ils n'ont pas connu une croissance aussi soutenue que celle décrite précédemment, si bien que la part des envois de fonds à destination de cette région est passée de 8 % environ du montant total des envois de fonds vers les PED en 1980 à 5 % en 2002. Les retombées financières de la migration internationale n'en demeurent pas moins substantielles pour un certain nombre de pays (tableau 1.2). Au cours des années 90, elles représentaient respectivement 201 %, 99.1 % et 48.5 % des exportations du Cap-Vert, du Lesotho, et du Soudan, plus de 30 % des exportations du Burkina Faso, des Comores et de l'Égypte et plus de 20 % des exportations du Mali et du Maroc. Rapportées au nombre d'habitants, elles atteignaient, au cours de la même décennie, 205 USD au Cap-Vert et au Lesotho, 103 USD au Swaziland, plus de 70 USD au Maroc et en Égypte et 42 USD au Botswana.

3. Banque mondiale, *Global Development Finance 2003*, Chap.7, Washington.

Il convient cependant de faire état de l'imprécision de ces chiffres. A l'instar des autres pays en développement, nombre de pays africains ne disposent pas d'instruments statistiques adaptés pour évaluer avec précision les fonds envoyés par les travailleurs étrangers. La longue liste des pays pour lesquelles les données relatives aux flux de transferts ne sont pas disponibles en témoigne (voir note du tableau 1.2). De plus, il est vraisemblable que la part des transferts transitant par le biais de canaux informels (et donc non comptabilisés) soit particulièrement élevée dans le cas des pays d'Afrique en raison notamment de la complexité et du coût souvent exorbitant des procédures de transfert d'argent par voie bancaire (voir encadré 1.1) ou de la lenteur et du manque de fiabilité des services postaux⁴. On peut donc s'attendre à ce que les chiffres tirés des statistiques officielles de balance de paiements sous-estiment largement les sommes en jeu.

Encadré 1.1. Coût d'un transfert d'argent international par voie bancaire ou postale : exemples de l'Ouganda et de la Tanzanie

Le coût d'un transfert d'argent international varie selon l'opérateur et la valeur nominale du transfert. Lorsque celle-ci est élevée (supérieure à US\$500 000 dans le cas de l'Ouganda ou à TSH5 millions dans le cas de la Tanzanie), ce sont les banques commerciales qui proposent le service le moins cher. La Poste est en revanche la moins onéreuse pour les transferts de très faible montant.

Coût d'un transfert d'argent international à destination/en provenance de l'Ouganda (en % de la valeur nominale du transfert)

Opérateur	Montant du transfert (en US\$)								
	10 000	50 000	100 000	500 000	1 000 000	2 000 000	5 000 000	10 000 000	20 000 000
Western Union	170	34	17	9.6	6	4.8	4.1	4	4
Banques comm.	200	40	20	4	2	1	0.6	0.6	0.6
EMS	35	11	8	6.4	6.2	6.1	6	6	6
Poste (mandat)	15	7	6	5.2	5.1	5.1	5	5	5
MoneyGram	211.2	52.8	35.2	7	5.3	5.3	5.3	4.4	3.2

Note . US\$ = shillings ougandais ; 1 760 US\$ = 1 USD. EMS: Expedited Mail Service.

Western Union et MoneyGram sont des institutions financières non bancaires spécialisées dans les transferts d'argent internationaux. En plus de leur rapidité et de leur fiabilité, ces institutions présentent la caractéristique de ne proposer aucun autre service en dehors de la réception et de l'envoi de fonds.

Source : Sander *et al.* (2001).

Coût d'un transfert d'argent international à destination/en provenance de Tanzanie (en % de la valeur nominale du transfert)

Opérateur	Montant du transfert (en shillings tanzaniens, TSH)								
	10 000	50 000	100 000	200 000	500 000	1 000 000	2 000 000	5 000 000	10 000 000
Western Union	90	18	14	9.5	6.6	5.2	4.6	4.2	4
Banques comm.	100	20	10	5	5.0	5.0	5.0	0.1	0.1
EMS	30	12	7	5	5.4	3.2	2.1	1.4	1.2
Poste (mandate)	20	8	6	6	6	6	6	6	6
MoneyGram	97.8	19.6	12.2	8.2	6.5	5.7	4.1	4.1	3.3

Note: TSH = shillings tanzaniens ; 815 TSH = 1 USD.

Source : Sander *et al.* (2001).

4. D'autres facteurs agissent sur le choix du mode d'acheminement des transferts : le statut (légal ou illégal) du migrant dans le pays d'accueil, la couverture géographique des institutions financières formelles dans le pays de départ, etc. En outre, une situation économique instable ou trop contraignante dans le pays d'origine, un état de crise politique, voire un conflit ouvert, se traduisent généralement par une chute des transferts officiels.

Quelques études ponctuelles réalisées à partir d'enquêtes *ad hoc* en fournissent d'ailleurs une illustration. Dans le cas du Soudan, Choucri (1986, cité par Puri et Ritzema, 1999) estime que 85% des envois de fonds reçus par le pays en 1984 ont été acheminés par voie informelle. A propos du Ghana, Anarfi *et al.* (2000) évaluent à 95% la part des transferts se faisant en nature. Enfin, d'après une enquête menée auprès d'immigrés maliens et sénégalais en France en 1997, plus de la moitié des transferts effectués vers le pays d'origine transite par d'autres canaux que ceux mis en place par les institutions bancaires et postales (encadré 1.2). Dans le cas du Sénégal, Tall (2001) parvient à la même estimation.

Encadré 1.2. Pratiques des immigrants maliens et sénégalais en France en matière de transferts d'économie

Qui envoie quoi ?

Qu'il soit malien ou sénégalais, l'immigré résidant en France transfère sensiblement le même montant vers le pays d'origine ; en moyenne annuelle, ce montant est de 9 200 FF (1 400 EUR) pour les immigrants maliens et de 8 800 FF (1 340 EUR) pour les immigrants sénégalais.

Comment ?

L'utilisation des services d'un intermédiaire se rendant au pays et les mandats postaux sont les deux modes de transfert privilégiés par les immigrants maliens et sénégalais. Ils représentent respectivement 56 % et 15 % du montant total des sommes transférées. Plus de la moitié des transferts effectués vers le pays d'origine emprunte d'autres chemins que ceux mis en place par les institutions bancaires et postales. Si en nombre de transferts effectués ou en nombre de personnes effectuant des transferts, les modes privilégiés sont le mandat postal et le recours à un intermédiaire, le montant moyen varie fortement selon le mode de transfert. Ce sont les virements bancaires qui permettent de transférer les sommes d'argent les plus élevées (12 908 FF en moyenne, soit 1 968 EUR, par virement bancaire effectué) et les mandats postaux qui sont utilisés pour envoyer les sommes d'argent les plus faibles (1 596 FF, soit 243 EUR par mandat effectué).

Le manque de fiabilité du réseau postal dans les deux pays, souvent évoqué au cours des entretiens, explique le fait que les sommes transférées par ce canal soient les plus faibles ; il s'agit de bien limiter les risques. Inversement, une grande confiance semble régner dans les systèmes de virements internationaux, eu égard au montant moyen transféré par ce canal. Compte tenu de cette différence importante dans le montant moyen transféré selon le mode de transfert, si les mandats postaux représentent 15 % du montant total des envois, les virements bancaires, même s'ils sont peu nombreux, captent environ 14 % du total des envois. Grâce aux mandats et aux virements, le système bancaire capte environ 19 % du total des envois. Les systèmes postaux, souvent perçus comme le mode de transfert privilégié par les immigrants, sont devancés, en terme de montant, par les banques commerciales.

Source : Blion et Verrière (1998).

Les enquêtes auprès des ménages constituent parfois une autre source de données permettant d'affiner les statistiques de transferts. A partir d'une enquête originale au sein de la région de Kayes, au Mali, Gubert (2002) parvient par exemple à estimer la proportion de migrants opérants des envois de fonds et le montant moyen des sommes transférées par migrant, en s'appuyant sur les déclarations de leurs parents restés au pays. L'auteur évalue ainsi à 775 000 FCFA environ (1 180 EUR) le montant moyen

des fonds envoyé depuis la France par émigré au cours de l'année 1996 (tableau 1.3)⁵. Les montants moyens de transferts en provenance des autres pays d'accueil sont nettement moins importants. Les émigrés résidant au Gabon ont envoyé en moyenne 115 000 FCFA (175 EUR) à leurs familles, ceux résidant dans un autre pays d'Afrique centrale 67 000 FCFA (102 EUR) et ceux résidant dans un pays d'Afrique de l'Ouest moins de 30 000 FCFA (46 EUR). Les pays appartenant à la catégorie « Reste du monde » (qui rassemble la Libye et l'Arabie saoudite) représentent les destinations, après la France, les plus rémunératrices au regard des flux de transferts. Sur la base de ces résultats d'enquête et en considérant qu'environ 120 000 émigrés maliens résident en France⁶, on peut estimer à quelques 93 milliards FCFA (120 000 x 775 000) le volume global des envois de fonds acheminé de la France vers le Mali pour la seule année 1996. En guise de comparaison, le montant estimé des transferts à destination du Mali tel qu'il apparaît dans les publications officielles fournies par la banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est de 46 milliards FCFA pour cette même année. Celui-ci englobe pourtant les envois de fonds en provenance de l'ensemble du monde (et non pas seulement de France).

Bien que l'on ne puisse généraliser le cas du Mali à l'ensemble des pays africains, ces quelques chiffres montrent toutes les limites des statistiques de transfert issues des balances de paiement. Ils légitiment les dispositifs d'enquête directe visant à connaître les pratiques de transferts et d'épargne de groupes de population issus de l'immigration ou les dispositifs d'enquête auprès des ménages contenant des questions détaillées sur les transferts reçus et donnés, leur forme (en argent ou en nature), leur provenance⁷, leur mode d'acheminement, etc.

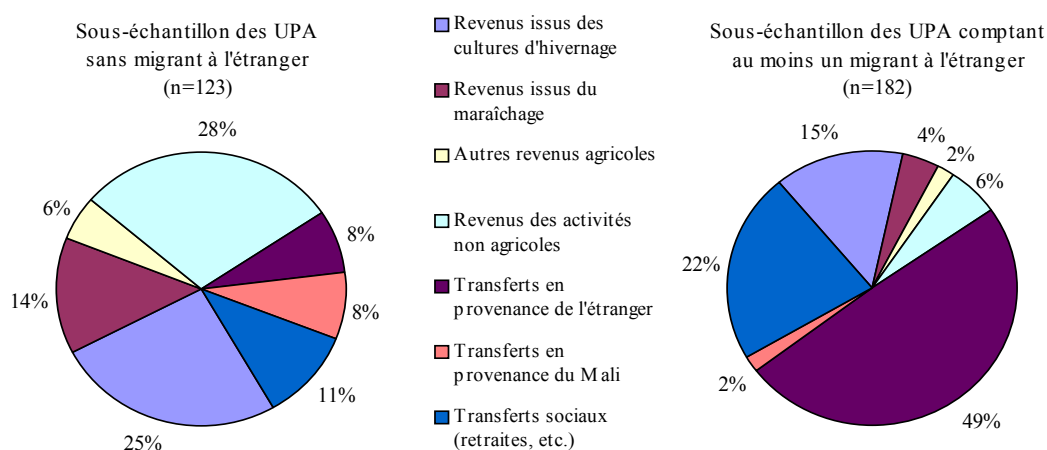
L'intérêt des enquêtes auprès des ménages est également de rendre compte de l'importance des envois de fonds dans le revenu des personnes qui en bénéficient (encadré 1.3).

-
5. L'existence d'un biais d'échantillonnage en faveur des immigrés en situation régulière peut expliquer que le montant moyen de transferts obtenu par Blion et Verrière (1998) (cf. encadré 1.2) soit supérieur à celui obtenu ici. De plus, les montants déclarés par les migrants enquêtés en France incluent des transferts dont la famille n'est pas le destinataire. D'après l'enquête, en effet, les envois destinés à la famille ne représentent que 75% du montant total des sommes transférées. Il en résulte que sur une somme moyenne de 1 400 EUR, seuls 1 125 EUR bénéficient véritablement à la famille d'origine. Ce dernier chiffre est cette fois très proche de celui obtenu par Gubert (*op. cit.*).
 6. Selon les statistiques du ministère de l'Intérieur français, 41 000 Maliens détiennent un titre de séjour. A ce nombre s'ajoute celui des clandestins, estimé à plus du double.
 7. Il est en effet à déplorer que, bien souvent, les enquêtes nationales auprès des ménages ne permettent pas de distinguer les flux de transferts en provenance de l'intérieur du pays des flux de transfert en provenance de l'étranger.

Encadré 1.3. Importance des transferts dans le revenu des ménages : l'exemple de la région de Kayes (Mali)

Toutes provenances confondues, les transferts envoyés par les migrants représentent 16 % du revenu total des unités de production agricole (UPA)* ne comptant aucun membre en migration à l'étranger. Cette proportion atteint 51 % au sein des exploitations avec migrants. Lorsque les calculs incluent les transferts sociaux liés au versement des pensions de retraite, ce sont en fait les trois quarts des revenus des UPA avec migrants qui proviennent de l'extérieur.

Structure des revenus des UPA selon l'implication dans la migration internationale, 1996



Source : Gubert (2000).

L'importance des revenus migratoires explique le niveau de vie relativement élevé de certaines exploitations de l'échantillon. Le revenu annuel moyen par tête des UPA participant à la migration internationale est en effet près de 1.6 fois supérieur à celui des autres exploitations.

Revenus annuels par tête des UPA selon l'implication dans la migration internationale, 1996

Source	Revenu moyen/tête	
	UPA sans migrants à l'étranger (n=123)	UPA avec migrants à l'étranger (n=182)
Revenus issus des activités agricoles	30 400	22 139
Revenus non agricoles	19 904	6 214
Revenus migratoires ^(*)	10 415	53 810
Transferts sociaux	7 227	23 714
Total	67 946	105 878

*L'UPA est l'unité statistique retenue pour l'enquête.

Source : Gubert (2000).

L'impact des envois de fonds sur le développement des économies d'origine : une revue de la littérature

Bien que l'existence d'interactions fortes entre le développement et la migration internationale soit communément admise, la question des conséquences des flux migratoires et des flux financiers qui leur sont associés sur les économies d'origine demeure largement débattue. Le passage en revue de la littérature montre qu'il serait en effet idéaliste de croire que les transferts financiers issus de l'émigration agissent automatiquement comme des leviers déclencheurs d'un processus de développement. De par leur ampleur, les seuls flux officiels peuvent avoir un impact considérable sur la balance des paiements des pays et contribuer à réduire leur déficit d'épargne intérieure. Toutefois, à côté du rôle positif qu'ils peuvent jouer dans le financement des importations et de l'investissement, la situation de dépendance et donc de vulnérabilité dans laquelle ils placent les pays est bien souvent dénoncée. Les arguments généralement avancés sont multiples : les envois de fonds provoqueraient une augmentation de la demande de biens d'importation au détriment des biens produits localement, et n'auraient pas d'effets multiplicateurs sur l'économie ; ils seraient source d'inflation et donc d'appréciation du taux de change réel dans des pays caractérisés par la faible flexibilité de leur appareil productif (syndrome hollandais ou *Dutch Disease*) ; ils provoqueraient des comportements rentiers, etc.

Sur un plan théorique, les conséquences attendues dépendent en grande partie des caractéristiques des candidats au départ, de l'ampleur des flux migratoires ainsi que du niveau de revenu hors transferts des familles impliquées dans la migration. L'impact des envois de fonds est intrinsèquement lié à leur affectation et, plus particulièrement, à leur répartition entre consommation et investissement. Lorsque la migration est entreprise dans un contexte de grande pauvreté, les transferts sont essentiellement consacrés aux dépenses de consommation courante et il leur est alors reproché de ne guère contribuer au développement local. Lorsque, en revanche, la migration est une réponse aux défaillances du marché du crédit, les transferts autorisent le financement d'investissements productifs et peuvent favoriser de ce fait l'accroissement du produit.

*L'impact de la migration et des envois de fonds : analyses théoriques*⁸

Jusqu'à la fin des années 80, la littérature s'est attachée à étudier l'impact à court terme de la migration et des transferts sur les prix relatifs et le bien-être des pays de départ, en adoptant, comme cadre analytique, le modèle australien (ou modèle d'économie dépendante) développé par Salter et Swan. Rivera-Batiz (1982) montre ainsi qu'en l'absence de transferts en retour, le départ en migration d'une partie de la force de travail fait subir une perte de bien-être aux résidents restants. L'argument est que la migration provoque une contraction de la production relativement plus forte dans le secteur des biens non échangeables (plus intensif en travail) que dans celui des biens échangeables. Il en résulte une augmentation du prix relatif des biens non échangeables, laquelle est dommageable au bien-être des résidents restants. Djajic (1986) montre cependant que le résultat inverse peut être obtenu lorsque l'analyse prend en compte les transferts envoyés par les migrants. En re-crédant des possibilités d'échange entre biens échangeables et non échangeables à l'intérieur du pays, les envois de fonds améliorent le bien-être de ceux qui

8. Pour une revue complète de la littérature dont s'inspire largement cette section, le lecteur est renvoyé à Docquier et Rapoport (2003b).

restent, y compris de ceux qui, faute de lien de parenté avec les migrants, ne reçoivent pas de transferts. Il en résulte que l'effet net de la migration est ambigu et dépend de l'importance relative de l'effet de réduction de la taille du marché intérieur et de l'effet en retour des transferts (graphique 1.2).

A la fin des années 80 et au début des années 90, les analyses de l'impact à court terme de la migration ont peu à peu cédé la place à des analyses de plus long terme visant à identifier les canaux de transmission à travers lesquels la migration et les transferts pourraient être favorables ou, au contraire, préjudiciables à la croissance des économies de départ.

Les termes du débat ont au départ exclusivement porté sur l'utilisation faite des envois de fonds. Plusieurs auteurs ont montré qu'une partie substantielle de ces envois servait à rembourser les dettes contractées au moment du départ du migrant ou qu'elle allait aux dépenses quotidiennes des bénéficiaires (nourriture, logement, habillement, soins de santé, etc.) et en ont conclu que leur impact sur le développement était limité. Parmi eux, certains ont également avancé l'idée que les transferts pouvaient être un frein au développement en offrant aux familles la possibilité de conserver leur niveau de revenu d'avant migration tout en réduisant leur offre de travail. D'autres à leur suite (notamment Stark, 1978, 1980) ont tenté de promouvoir une vision plus optimiste des transferts en montrant notamment qu'en présence de marchés ruraux du crédit et du travail imparfaits, ces derniers permettaient aux familles de disposer des ressources nécessaires pour être en mesure d'innover ou pour simplement prendre en charge la totalité des dépenses induites par le cycle de production agricole (achat de semences et d'intrants, location de matériel, etc.). Dans cette perspective, les transferts constituent un facteur d'accroissement de la productivité et leur impact marginal sur les revenus des familles peut être supérieur à un.

La contribution des transferts à la croissance des pays d'origine a ensuite été analysée à travers leur impact sur les inégalités de revenu. Plusieurs auteurs (Stark, Taylor et Yitzhaki, 1986, 1988 ; Taylor, 1992 ; Taylor et Wyatt, 1996) ont ainsi avancé l'idée que les transferts réduisaient les inégalités de revenu au sein des communautés d'origine et qu'ils contribuaient à lever les contraintes de liquidités des familles, favorisant de ce fait l'investissement en capital physique et humain. Bien que l'intérêt des économistes se soit porté sur la relation de causalité allant des inégalités vers la croissance dès le début de la décennie 1990 (voir notamment Banerjee et Newman, 1993 ; Galor et Zeira, 1993) ce n'est que très récemment que l'impact à long terme des transferts a été analysé dans le cadre d'un modèle de croissance endogène (par exemple, Mesnard, 2001 ; Docquier et Rapoport, 2003a). Mesnard (2001) montre par exemple que 26 % des travailleurs tunisiens rentrés définitivement dans leur pays au cours de la période 1974-86 ont créé une entreprise à leur retour avec leur épargne. Partant de ce fait empirique, l'auteur propose un modèle à générations successives qui permet de comparer l'évolution de la distribution de la richesse d'une économie lorsque ses frontières sont plus ou moins ouvertes à l'émigration de travailleurs. Le modèle montre qu'en présence d'indivisibilités et d'imperfections sur le marché du capital, l'émigration temporaire de travailleurs et l'accumulation de capital qu'elle rend possible ont pour effet de perturber la distribution de la richesse de l'économie de départ à un moment donné, ce qui se perpétue à travers les transferts intergénérationnels et peut entraîner l'économie sur un sentier de prospérité. L'émigration, même restreinte, d'un petit nombre de travailleurs, peut donc conduire un pays en développement de la stagnation à la croissance. Le même type de résultat est obtenu lorsque l'existence de contraintes de liquidités freine l'investissement en capital humain des ménages.

Illustrations empiriques

L'ampleur du débat théorique sur les liens entre migration et développement des économies d'origine, dont vient d'être donné un bref aperçu, contraste avec le peu d'études empiriques sur cette question. Cet état de fait résulte en grande partie d'un manque de données fiables et harmonisées sur plusieurs variables d'intérêt (taux d'émigration par pays ou par qualification, montants des transferts, etc.) et de l'absence de séries temporelles longues, lesquelles sont indispensables lorsque l'on veut mobiliser les outils récents offerts par la macroéconométrie⁹. En conséquence, la littérature empirique existante se limite, pour l'essentiel, à quelques études de cas menées à partir de données microéconomiques. La liste des travaux appliqués à l'Afrique est encore plus restreinte et n'apporte qu'un éclairage partiel sur le rôle des envois de fonds dans le processus de développement des pays qui les reçoivent¹⁰.

Migration, envois de fonds et pauvreté

Quelques études, mettant en œuvre des options méthodologiques diverses, ont tenté d'évaluer l'impact des envois de fonds sur la pauvreté. A partir de données transversales portant sur 74 pays en développement à revenus faible ou intermédiaire, Adams et Page (2003) montrent ainsi qu'une augmentation de 10 % de la part de la population en migration à l'étranger s'accompagne d'une baisse de 1.9 % de la proportion d'individus vivant avec moins de un dollar par jour. L'impact de la migration sur la pauvreté est cependant différencié selon les groupes de pays : il n'est pas significatif pour les pays d'Asie de l'est et d'Amérique latine, mais l'est en revanche pour l'ensemble des autres régions en développement, parmi lesquelles figure le Continent africain.

Les autres travaux existants sur ce thème ont été menés à partir d'enquêtes nationales auprès des ménages (Gustafsson et Makonnen, 1992 ; Lachaud, 1999 ; Leliveld, 1997). Le plus convaincant à ce jour est celui proposé par Lachaud (1999) à partir des données de l'enquête prioritaire nationale réalisée au Burkina Faso en 1994/1995¹¹. En débutant son analyse par une description des données, l'auteur montre d'abord que le niveau de vie des ménages burkinabé provient de quatre sources principales de revenus : les profits de l'agriculture (43 %), les profits non agricoles (27.8 %), les transferts (dont la plupart sont des envois de fonds nationaux et internationaux) (18.6 %) et les salaires (10.6 %). Il montre par ailleurs que 32.4 % des ménages ruraux et 27.7 % des ménages urbains bénéficient d'envois de fonds et que la répartition de ces envois selon leur provenance (nationale ou internationale) varie sensiblement selon le milieu, le niveau de vie et les caractéristiques professionnelles et démographiques des chefs de ménage. Le poids des transferts en provenance de l'étranger (notamment de Côte d'Ivoire) prédomine dans les ménages dont le chef est agriculteur et, dans une moindre mesure, inactif, et dans les ménages qui résident en milieu rural tandis que pour la plupart des autres groupes

-
9. Les tests de stationnarité des variables et de cointégration sont notamment peu fiables lorsqu'ils sont effectués sur un petit nombre d'observations.
 10. Pour des travaux microéconomiques récents appliqués à des pays non africains, le lecteur est notamment renvoyé à Cox-Edwards et Ureta (2003) (sur la question des liens entre transferts migratoires et itinéraires scolaires) ; Massey et Parrado (1998) ; Woodruff et Zenteno (2001) et Dustmann et Kirchkamp (2002) (sur la question des liens entre migration, transferts et création d'entreprises) ; Adams (1998) et Rozelle *et al.* (1999) (sur la question des liens entre migration, transferts et développement rural).
 11. Lachaud (2000) met également en évidence le rôle des transferts privés des comoriens vivant en France sur la pauvreté, notamment dans l'île de Grande-Comore.

socioéconomiques, les transferts sont avant tout internes. En ne considérant que la population des ménages receveurs de transferts, l'auteur constate enfin une incidence croissante en termes absolus et décroissante en termes relatifs des envois de fonds selon le niveau de vie des ménages. Suite à cette analyse descriptive, Lachaud appréhende l'impact des envois de fonds sur la pauvreté en considérant d'abord ces flux financiers comme des transferts exogènes de revenu, puis comme des substituts potentiels des gains générés localement par les ménages. Le principe de cette seconde méthode consiste à remplacer les envois de fonds par la valeur du revenu que les migrants et les autres membres du ménage auraient eu en l'absence de migration. Dans le premier cas, les transferts, considérés comme exogènes, tendent à avoir un effet égalitaire sur les revenus et un impact substantiel sur le bien-être des ménages, notamment en milieu rural. Dans le second cas (après imputation du niveau de vie que les ménages bénéficiant d'envois de fonds auraient eu en l'absence de ces derniers), l'analyse indique que les envois de fonds contribuent à réduire de 7.2 points de pourcentage l'incidence de la pauvreté rurale et de 3.2 points de pourcentage celle de la pauvreté urbaine. La réduction du ratio de pauvreté n'est toutefois statistiquement significative que pour les agriculteurs de subsistance et les inactifs en milieu rural, et pour les groupes socioéconomiques traditionnellement les plus exposés (chômeurs, travailleurs indépendants) en milieu urbain. L'auteur nuance néanmoins la portée de ces résultats en précisant qu'un pays fortement dépendant des envois de fonds en provenance de l'étranger reste confronté à une fragilité intrinsèque. Le poids des transferts dans le revenu des ménages burkinabé soumet en effet le niveau de vie de ces derniers à la conjoncture des pays voisins. Les événements récents de Côte d'Ivoire et l'accroissement de l'incidence de la pauvreté au Burkina Faso qui en a résulté (Lachaud, 2004) en fournissent une illustration.

Le cercle vicieux de la dépendance vis-à-vis des transferts est également mis en relief par Gustafsson et Makonnen (1992) et Leliveld (1997). Les premiers s'appuient sur les données d'une enquête réalisée en 1986/1987 auprès de 7 680 ménages pour évaluer quel serait l'impact du retour des migrants et de l'arrêt consécutif des transferts reçus par leurs familles sur le profil de pauvreté du Lesotho, un pays dont une partie importante de la main-d'œuvre masculine travaille en Afrique du Sud. Après avoir précisé que les envois de fonds représentaient la principale source de revenu de 35 % des ménages de l'échantillon, les auteurs simulent l'impact d'un arrêt des transferts sur la pauvreté en soustrayant simplement le montant des envois de fonds reçus au niveau de consommation des ménages et en augmentant la taille des ménages du nombre de membres en migration. Ils en concluent que la consommation par tête des ménages diminuerait de 40 % en moyenne, ce qui aurait pour effet d'accroître l'incidence de la pauvreté de 14 points de pourcentage. A partir de données collectées en 1990 auprès de 195 ménages ruraux, Leliveld (1997) tente quant à lui d'évaluer dans quelle mesure les conditions de vie des ménages du Swaziland seraient altérées si les possibilités d'émigrer vers l'Afrique du Sud étaient réduites. Il montre que les envois de fonds des migrants constituent là encore une partie importante du revenu disponible des familles et qu'à court terme nombre d'entre elles ne seraient pas en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires de base si les transferts venaient à cesser et si les migrants ne trouvaient pas d'emploi à leur retour.

Certes, ces études reposent sur des hypothèses parfois très restrictives¹² et des simulations un peu simplistes, puisqu'elles ne prennent généralement en compte que

12. Gustafsson et Makonnen (1992) et Leliveld (1997) font notamment l'hypothèse forte que les migrants cessent toute contribution au revenu familial au moment de leur retour.

l'effet direct des transferts. Elles omettent de ce fait tous les effets indirects potentiels des envois de fonds sur les autres sources de revenu des ménages (qui peuvent être positifs comme négatifs) et négligent l'effet multiplicateur que les dépenses rendues possibles par les transferts peuvent avoir sur les revenus des ménages non impliqués dans la migration. Cet effet multiplicateur peut pourtant être substantiel lorsque la demande des familles se porte sur des biens ou services intensifs en main-d'œuvre¹³. Ces études présentent néanmoins l'intérêt de montrer que même si ce ne sont pas nécessairement les plus pauvres qui partent, pour des raisons essentiellement liées au coût de la migration, les transferts constituent un instrument relativement efficace de lutte contre la pauvreté transitoire et la vulnérabilité et qu'ils remplissent une fonction d'assurance dans des environnements climatiques, politiques et économiques souvent très instables.

Migration, envois de fonds et diversification des risques

La fonction d'assurance des envois de fonds dont il vient d'être fait mention, largement décrite par Stark (1978) et Stark et Levhari (1982), a été mise en exergue dans plusieurs études appliquées au cas de pays africains (Lucas et Stark, 1985 ; Stark et Lucas, 1988 ; Drèze et Sen, 1989 ; Schrieder et Knerr, 2000 ; Gubert, 2002)¹⁴.

A partir d'une enquête nationale réalisée au Botswana auprès de 3 179 individus en 1978-79, Lucas et Stark (1985) et Stark et Lucas (1988) montrent que les périodes de sécheresse s'accompagnent d'une augmentation des transferts reçus chez les familles qui possèdent des actifs dont les rendements sont très dépendants de la pluie (bétail, terre). Ce résultat témoigne, selon les auteurs, d'un comportement de diversification des risques à travers la migration. Drèze et Sen (1989) montrent quant à eux que beaucoup de ménages ruraux au Kenya ont été sauvés de la famine de 1984 par des transferts reçus de leurs parents ou amis, notamment des citadins.

Plus récente, l'analyse conduite par Schrieder et Knerr (2000) porte sur le cas du Cameroun et mobilise les données d'une enquête de ménages à passages répétés réalisée en 1991-92 au sein de deux régions caractérisées par une forte insécurité alimentaire. L'article débute par une description des données qui montre que les transferts représentent 26 % du revenu par tête des 140 ménages de l'échantillon et qu'ils connaissent une forte saisonnalité (le montant des transferts reçus lors de la saison des pluies est en moyenne deux fois plus faible que lors de la saison sèche). L'analyse économétrique qui s'ensuit montre que la migration et les envois de fonds qui lui sont associés ne constituent toutefois qu'un mécanisme imparfait d'assurance.

L'étude de Gubert (2002), enfin, se penche sur le comportement de transfert d'un échantillon de migrants originaires de la région de Kayes, au Mali. Son objectif est de voir dans quelle mesure les envois de fonds permettent aux familles qui en bénéficient de se prémunir contre les risques auxquels elles font face, à partir de l'estimation économétrique d'une fonction de transfert. Le test est conduit en introduisant trois variables dans la régression, mesurées au cours des 12 mois précédant l'enquête : le

-
13. Dans le cas de la région de Kayes, Mali, bien des activités locales se créent et perdurent grâce à l'argent de la migration (Gubert, 2003). Il en est ainsi des activités maraîchères qui n'auraient sans aucun doute pas connu un tel engouement si les paysans n'avaient été sûrs de pouvoir vendre leurs produits à bon prix aux familles récipiendaires de transferts. Le secteur de la construction mobilise également beaucoup d'emplois et dynamise incontestablement le marché du travail local, au profit des familles non directement impliquées dans la migration.
14. Pour des études de cas portant sur des pays non africains, le lecteur est renvoyé à Rosenzweig et Stark (1989), de la Briere *et al.* (2002), Cox *et al.* (1998)

montant des dépenses de santé par tête effectuées par la famille, le nombre de personnes décédées et une variable de choc de revenu agricole estimée à partir des données. Ces trois variables présentent l'intérêt de tenir compte des différents types de risque auxquels sont exposées les familles : les risques de maladie ou de décès, qui nécessitent des dépenses imprévues (consultations médicales, achat de médicaments, organisation des funérailles, etc.) et qui peuvent avoir des conséquences sur le revenu familial (il en est ainsi, par exemple, lorsque les individus malades sont dans l'incapacité de participer aux travaux des champs, de semer à temps, etc.), et les risques liés à l'activité agricole. L'analyse des estimations révèle une corrélation positive et statistiquement significative entre les chocs subis par les familles et le montant des envois de fonds qu'elles reçoivent. Ce résultat correspond à la réaction à laquelle on peut s'attendre si l'on suppose que les familles envoient certains de leurs membres en migration pour s'assurer contre le risque. Elle montre par ailleurs que les transferts sont plus élevés lorsque ceux-ci viennent de proches parents, suggérant que leur attachement réciproque fait des individus apparentés des assureurs plus responsables et plus fiables.

Migration, envois de fonds collectifs et développement social

Les associations de migrants dans les pays d'accueil, également appelées « Organisations de solidarité internationale issues des migrations » (OSIM) contribuent également à améliorer les conditions de vie de ceux qui restent en intervenant activement dans le montage et le financement de projets de développement à destination des villages d'origine. D'après une étude récente (Daum, 2000), la France compterait environ 1 000 OSIM, dont un tiers serait issu de l'immigration originaire des pays de la vallée du fleuve Sénégal (Mali, Mauritanie, Sénégal) et un autre tiers des autres pays d'Afrique subsaharienne. Avec 101 OSIM recensées, la présence de groupes originaires de l'Océan indien (Comoriens et Malgaches) est également marquée. Essentiellement prestigieuses au départ, avec la construction de mosquées, les réalisations de ces associations ont progressivement couvert tous les aspects de la vie sociale des villages si bien que leurs domaines d'intervention vont aujourd'hui de l'hydraulique à la santé et l'éducation de base en passant par les échanges culturels (encadré 1.4). Quelques chiffres tirés d'études malheureusement non actualisées permettent de rendre compte de l'ampleur du phénomène. Dans le cercle administratif de Yélimané, au nord de Kayes, Mali, l'Association pour le développement du cercle de Yélimané en France (ADCYF) a recensé, en 1996, 180 puits et forages, 70 écoles, 11 dispensaires et 19 coopératives financés presque intégralement par les associations d'immigrés en France. En termes monétaires, l'ensemble de ces réalisations est évalué à près de 7 milliards FCFA (ADCYF, 1996). À l'échelle de la région de Kayes, 64 % des infrastructures existant dans les villages sont attribuées aux migrants (Libercier et Schneider, 1996). Une autre étude réalisée en 2000 précise que les associations domiciliées en France de migrants sénégalais originaires de la vallée du fleuve comptent en moyenne 132 membres dont les cotisations permettent d'investir environ 10 000 EUR par an dans les villages d'origine (Champetier et Drevet, 2000). Aujourd'hui encore, ce sont les OSIM qui, dans bien des cas, contribuent à supporter les frais de fonctionnement des infrastructures qu'elles ont créées. Ce sont elles, en particulier, qui, au travers des cotisations de leurs membres, rémunèrent les personnels soignant et enseignant, approvisionnent les dispensaires en médicaments et vaccins, etc.

Encadré 1.4. Un exemple d'OSIM : l'Association Gidimaxa Jikké

L'Association Gidimaxa Jikké a été créée en 1988 et regroupe 3 000 Maliens originaires de l'arrondissement d'Aourou, dans le cercle de Kayes. L'arrondissement d'Aourou regroupe 24 villages et compte 45 000 habitants qui s'adonnent pendant les deux à quatre mois de saison des pluies à l'activité agricole (culture de céréales tels que le mil, le sorgho, le maïs ou le riz) qui ne couvre les besoins en consommation de l'arrondissement qu'à hauteur de 75 ou 80 % selon les cas. En terme d'infrastructures collectives, cette zone est l'une des moins dotées de la région.

Les projets et programmes réalisés par l'association sont les suivants :

- Dans le domaine de la maîtrise de l'eau : creusement de puits dans 5 villages et construction de digues filtrantes, protégeant des inondations, dans 4 autres villages.
- Dans le domaine de la santé : réalisation de campagnes régulières de vaccination préventive, notamment contre les maladies infantiles telles que la rougeole, la coqueluche et la poliomyélite ; financements destinés au fonctionnement de douze centres de santé communautaires ; envoi de médicaments en urgence à la suite d'épidémies de méningites ou de choléra.
- Dans le domaine de la formation et de l'alphabétisation : des sessions régulières sont organisées et financées par l'association en vue de former les populations aux techniques d'animation, afin de permettre de définir leurs priorités, de les analyser et d'organiser les actions susceptibles de les mettre en place ; près de 120 femmes ont été formées aux techniques de teinturerie, de fabrication du savon et des pommades ; des classes d'alphabétisation ont été mises en place dans plusieurs villages bénéficiant de l'achat de 430 manuels d'alphabétisation. La formation des moniteurs de ces centres est assurée grâce à un partenariat avec une organisation nongouvernementale (ONG) américaine, Paro-Mali.
- Dans le domaine des micro-projets : ce domaine bénéficie considérablement des résultats obtenus dans le domaine de la formation et de l'alphabétisation. Les projets sont surtout centrés sur l'action maraîchère (l'association paie ou subventionne des quantités importantes de semences de tomates, d'oignons, de laitue, etc.), la conservation des récoltes et l'aménagement des mares.
- Dans le domaine des opérations de désenclavement : de nombreux radiers ont été construits permettant la traversée des rivières et des marigots pendant la saison des pluies.

Source : CFSI (2003).

S'il semble donc exister un consensus sur le fait que les transferts permettent à des milliers de familles de mieux vivre à court terme, notamment dans le contexte africain, la question de savoir si la migration et les transferts contribuent à promouvoir un développement endogène reste entière. Le fait que les envois de fonds desserrent les contraintes budgétaires des ménages urbains et ruraux et rehaussent leur niveau de bien-être ne signifie en effet pas nécessairement qu'ils soient un moteur de développement. Comme le souligne Ellerman (2003), on ne peut parler de développement endogène au sein d'une communauté largement dépendante des envois de fonds des migrants que si cette manne financière favorise l'apparition d'activités productives pérennes indépendamment de la migration. A l'échelle des familles, elle doit encourager la diversification des sources de revenu ou l'investissement en capital physique ou humain de telle sorte que ces dernières puissent progressivement se passer de la rente migratoire

et être autonomes économiquement. En théorie, l'existence de contraintes de liquidités fortes liée au fonctionnement imparfait des marchés du crédit dans nombre de régions en développement devrait encourager une telle utilisation productive des transferts (Stark, 1980). Qu'en est-il dans les faits ?

Migration, envois de fonds et développement rural

Le passage en revue de la littérature sur cette question révèle une grande variabilité des situations. Dans le cas du Malawi, du Botswana, du Lesotho, du Mozambique et des *homelands* sud-africains, qui se caractérisent par d'importants flux d'émigration vers les régions minières d'Afrique du Sud, Lucas (1987) montre que l'absence d'une partie de la main-d'œuvre s'est accompagnée d'une contraction de la production agricole à court terme, mais que les envois de fonds des migrants ont contribué à accroître la productivité et l'accumulation de bétail à long terme (sauf au Lesotho). L'auteur n'est toutefois pas en mesure de dire si l'accroissement de la productivité agricole qu'il constate résulte d'une utilisation plus intensive d'intrants, de l'acquisition de nouveaux équipements ou de l'adoption de techniques de production plus risquées mais à rendements plus élevés. Il n'est pas non plus en mesure de dire si cet accroissement de productivité permet de compenser la perte de force de travail consécutive à la migration.

Une autre étude centrée sur le seul cas du Lesotho suggère que les transferts en provenance d'Afrique du Sud permettent aux familles qui les reçoivent de répondre plus rapidement aux impératifs agricoles que les familles non impliquées dans la migration. Cela explique que l'inefficience technique, définie comme l'incapacité à atteindre le plus haut niveau de production réalisable à partir d'une quantité donnée de facteurs, soit moindre chez les premières que chez les secondes (Mochebelele et Winter-Nelson, 2000).

Dans le cas du Kenya, l'analyse conduite par Rempel et Lobdell (1978) aboutit à la conclusion que les transferts engendrés par les migrations internes n'ont pas beaucoup d'effet sur le développement des zones d'origine. Ce diagnostic est néanmoins contesté par Collier et Lal (1984) qui montrent que le revenu agricole hors élevage des ménages kenyans est, toutes choses égales par ailleurs, une fonction positive des revenus issus d'activités non agricoles. Les deux auteurs en concluent que les transferts migratoires des pôles urbains vers les zones rurales, qui représentent la principale source de revenus non agricoles au sein des ménages de leur échantillon, ont été un des facteurs de réduction de la pauvreté en milieu rural au cours des années 1960-70. Une étude plus récente menée dans l'ouest du pays (celle de Collier et Lal portait sur la région centrale) montre que la migration a été un facteur de différenciation à long terme entre ménages, non pas en raison de l'impact positif des transferts sur les revenus agricoles, mais en raison de leur impact positif sur l'accumulation de capital humain, laquelle a permis à la génération suivante d'accéder à des emplois rémunérateurs sur le marché du travail urbain (Francis et Hoddinott, 1993).

Une des limites des travaux dont il vient d'être fait mention, toutefois, est de proposer une évaluation de l'impact des transferts sans se référer aux motivations qui les sous-tendent. En d'autres termes, l'analyse des effets des transferts est déconnectée de celle de leurs déterminants, en dépit d'une influence très probable des seconds sur les premiers. Deux études récentes font à ce titre figure d'exception : celle de Azam et Gubert (2002), qui porte sur la région de Kayes, au Mali, et celle de Chami *et al.* (2003), qui présente comme autre particularité celle d'aborder la question de l'impact des transferts sur la croissance sous l'angle macro-économique, à partir d'un panel de 113 pays sur la période 1970-98.

L'article de Azam et Gubert (2002) part d'un constat *a priori* paradoxal : en dépit d'une meilleure dotation en capital et en travail, les exploitations agricoles familiales receveuses de transferts obtiennent des rendements agricoles significativement inférieurs à ceux observés chez les exploitations qui n'en reçoivent pas, sans que ce résultat soit manifestement imputable à une différence de qualité des sols, de techniques culturales, etc. (encadré 1.5). L'interprétation privilégiée par les deux auteurs, que corroborent certaines des observations qu'ils ont pu faire sur le terrain, est que la vocation d'assurance des envois de fonds, si elle améliore très largement le sort des ménages les reçoivent, provoque dans le même temps l'apparition d'un comportement rentier de la part de ces derniers. En supposant en effet que le mécanisme d'assurance soit tel que les migrants envoient des fonds à leurs familles à chaque fois que celles-ci perdent la garantie de pouvoir accéder à une quantité suffisante de nourriture et que l'effort des familles soit non observable par les migrants, les auteurs montrent que les familles ont une incitation à tricher en réduisant leur effort et à s'en remettre aux migrants pour leur subsistance.

Encadré 1.5. Migrations, transferts et production agricole : l'exemple de la région de Kayes

Malgré une modernisation manifeste des techniques de production, la situation qui prévaut chez les familles participant à la migration se caractérise par une stagnation, voire une régression des niveaux de production, sans que ce résultat puisse être réellement imputé à un manque de force de travail. Les revenus monétaires importants fournis par la migration entraînent un moindre investissement des hommes dans la production agricole se traduisant par une production par actif plus faible et donc un taux d'auto-alimentation céréalier nettement plus bas que les autres familles.

Équipement agricole et main-d'œuvre familiale, selon le statut migratoire

	Ensemble (n=303)	Familles sans migrant (n=81)	Familles avec migrants (n=222)	z (*)	P> z
% de ménages possédant :					
une charrue	19	15	20	-1.07	0.28
une houe	50	30	58	-4.46	0
une charrette	45	25	53	-4.46	0
un semoir	13	9	15	-1.42	0.16
Main-d'œuvre familiale :					
Nb. d'hommes	4	3	4.4	-4.24	0
Nb. de femmes	5.5	3.4	6.3	-6.21	0
Nb. d'enfants	1	0.7	1.1	-1.97	0.05

(*): Test de comparaison de moyennes.

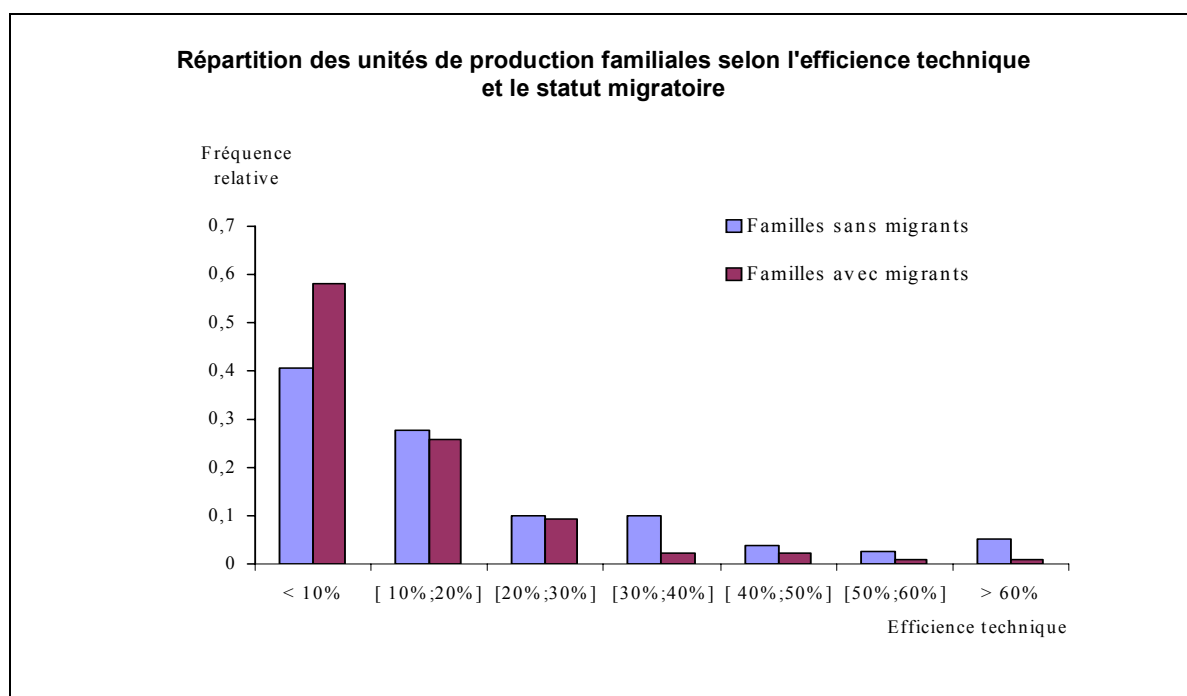
Source : Azam et Gubert (2002).

Valeur de la production, selon le statut migratoire (en milliers de FCFA)

	Ensemble (n=303)	Familles sans migrant (n=81)	Familles avec migrants (n=222)	t (*)	P> t
Production, 1995	435.8	303.9	484.0	-4.15	0.00
Production, 1996	365.7	311.3	385.6	-1.85	0.07
Production par travailleur, 1995	45.2	46.3	44.9	0.37	0.71
Production par travailleur, 1996	42.9	54.4	38.07	3.28	0.00

(*): Test de comparaison de moyennes.

Source: Azam et Gubert (2002).



Cette hypothèse d'aléa moral se retrouve chez Chami *et al.* (2003), mais est testée à partir d'un panel de 113 pays sur la période 1970-98. Les auteurs estiment une équation de croissance et introduisent la part des transferts dans le PIB à côté des déterminants traditionnels de la croissance. Quel que soit l'estimateur retenu, ils trouvent que les transferts exercent un effet significatif et négatif sur la croissance économique.

En dehors de ces études éparées menées à partir d'échantillons localisés, ce que dénoncent le plus souvent les kyrielles d'écrits et de comptes-rendus émanant d'opérateurs locaux de développement est le caractère non productif des projets dont sont porteurs les migrants¹⁵. Les quelques investissements à vocation productive qu'ils financent sont généralement réalisés en milieu urbain, dans des secteurs qui génèrent le plus sûrement des revenus (immobilier, transports, hôtellerie¹⁶, etc.). En milieu rural, la plupart des projets sont abandonnés avant d'avoir eu un effet d'entraînement notable sur la sphère économique des villages. Les rares réalisations qui perdurent sont celles qui visent à faciliter la distribution de biens de consommation auprès des familles (magasins d'approvisionnement, banques de céréales, etc.) ou les structures d'appui pour l'acquisition de matériels agricoles. Plusieurs explications peuvent être apportées pour comprendre ce phénomène. Les principales ont trait à l'environnement physique, économique et/ou institutionnel. En milieu rural, des conditions climatiques particulièrement défavorables ou des infrastructures routières défectueuses ou inexistantes sont bien souvent des facteurs qui incitent les paysans à se détourner de l'agriculture et qui ne favorisent pas le réinvestissement des transferts migratoires localement. Le prix des produits et des intrants, les types de technologie disponibles et les conditions d'accès

15. En ce qui concerne les réalisations des OSIM, par exemple, moins de 10 % des projets qu'elles ont initiés s'inscrivent dans le domaine de l'initiative économique privée ou collective (soutien aux activités artisanales, création d'une coopérative, etc.) (Daum, 2000).
16. La plupart des grands hôtels de Ouagadougou, au Burkina Faso, appartiennent par exemple à des personnes ayant longtemps vécu à l'étranger.

au marché constituent autant d'autres éléments qui font que l'investissement dans l'agriculture n'apparaît pas toujours économiquement rationnel. Dans ce contexte, les migrants préfèrent intervenir dans des domaines non économiquement rentables et de ce fait traditionnellement dévolus aux pouvoirs publics.

Autres impacts de la migration et des envois de fonds

Les travaux empiriques qui viennent d'être présentés décrivent des mécanismes qui ne concernent que des effets de court terme. Dans une optique de plus long terme, une utilisation non directement productive des transferts peut avoir une incidence forte sur les piliers du développement que constituent la santé, l'éducation, la culture ou encore l'environnement. En mettant par exemple les familles à l'abri de la pauvreté transitoire, dont il a été montré qu'elle était un facteur de déscolarisation des enfants (notamment Sawada, 2003), les envois de fonds peuvent avoir à terme un effet substantiel sur l'accumulation de capital humain et, partant, sur la croissance. Quelques études récentes, ne portant hélas que sur des pays d'Amérique latine ou d'Asie, vont d'ailleurs dans ce sens¹⁷. De la même façon, en suppléant à l'absence de systèmes d'assurance-maladie et à l'insuffisance d'infrastructures médicales, les transferts participent à l'amélioration de l'état sanitaire de la population et, à terme, à celle de la qualité de la force de travail. Mesurer quantitativement cet impact est néanmoins très difficile et constitue de ce fait un champ de recherche inexploré. Dans un tout autre registre, Guilmoto et Sandron (2003) notent qu'en bousculant des institutions majeures comme les rapports entre les sexes, les générations et les classes sociales, l'émigration et les transferts peuvent constituer un facteur de changement social dans les régions de départ. Ils peuvent notamment participer à un mouvement de remise en cause du principe gérontocratique et des inégalités de statut héritées qui sont bien souvent à l'origine de l'émergence ou de la persistance de certaines formes de pauvreté. Une étude réalisée en Egypte¹⁸ montre par exemple que les femmes de migrants acquièrent de nouvelles responsabilités importantes en matière de finance, de production et de supervision, et réussissent à s'affranchir du mode traditionnel de production et de consommation, centré sur la famille élargie. Certaines investissent dans l'exploitation familiale mais la plupart placent les sommes reçues dans leurs activités non agricoles.

Conclusions et recommandations

Les envois de fonds des travailleurs migrants vers leurs pays d'origine représentent, avec l'investissement direct étranger, la principale source de financement extérieur des pays en développement. L'absence de données complètes et fiables sur leur montant rend

-
17. Hanson (2002) utilise les données du recensement de la population du Mexique de 2000 pour tester l'hypothèse d'un lien entre migration et investissement en capital humain. Les résultats des tests économétriques suggèrent que les enfants issus de familles dont un ou plusieurs membres sont en migration achèvent entre 0,7 et 1,6 années de scolarisation de plus que ceux issus de familles sans migrants. En outre, l'impact de la migration sur la scolarisation est plus marqué pour les filles que pour les garçons et s'accroît avec l'âge. A partir de données issues d'une enquête de ménages salvadoriens portant sur 14 286 individus âgés de 6 à 24 ans, Cox-Edwards et Ureta (2003) montrent pour leur part que les transferts migratoires réduisent sensiblement la probabilité d'abandon scolaire. En milieu urbain, l'effet estimé est dix fois supérieur à celui des autres sources de revenu. A propos des Philippines, enfin, Yang (2003) montre qu'une augmentation des transferts s'accompagne d'une augmentation sensible de la proportion d'individus effectuant des études supérieures au sein de la classe d'âge 17-21 ans. La scolarisation progresse également chez les 10-16 ans, mais de façon moindre.
18. Palmer (1985), citée dans Roca (1993), p. 5.

extrêmement hasardeuse toute conclusion définitive sur la question de leur impact en faveur du développement. Néanmoins, la synthèse des principaux travaux effectués sur ce thème montre qu'il existe un relatif consensus sur leur rôle en tant que filets de protection sociale. Par ce biais, les envois de fonds contribuent à améliorer sensiblement la situation de ceux qui restent et constituent un instrument de lutte contre la pauvreté transitoire souvent plus efficace parce que mieux ciblé que les flux financiers associés à l'assistance extérieure. Cette manne ne suffit cependant pas à elle seule à créer les conditions d'un réel développement et son faible impact sur les causes structurelles de la pauvreté est bien souvent dénoncé.

Plusieurs contraintes contribuent à expliquer la faible valorisation économique des envois de fonds des migrants. La première est l'existence d'un environnement généralement défavorable, voire hostile, à l'investissement. Mais les difficultés d'accès au crédit dans le pays d'origine, l'inexistence de structures d'accompagnement et d'aide à la création d'entreprise, les problèmes de gestion à distance et le manque de confiance en l'intermédiaire chargé du suivi de l'investissement et plus généralement le manque de confiance envers les structures administratives des pays d'origine sont autant d'autres facteurs fréquemment invoqués pour expliquer l'utilisation non directement productive des envois de fonds¹⁹.

Cet état de fait a conduit les acteurs concernés de près ou de loin par le sujet à formuler un certain nombre de recommandations visant à accroître l'impact des transferts sur le développement. Celles-ci s'articulent autour de deux objectifs principaux : 1) stimuler l'épargne et les envois de fonds des migrants en améliorant les conditions de transfert de leurs économies vers leurs pays d'origine ; 2) orienter l'épargne et les envois de fonds des migrants vers des réalisations à vocation productive. Ces recommandations ont donné lieu à la mise en place de plusieurs dispositifs dont les résultats, après quelques années d'existence, sont pour le moins contrastés²⁰. Sans en faire la liste exhaustive, ces dispositifs peuvent prendre la forme de produits bancaires (de type compte épargne) spécifiquement adaptés à la clientèle immigrée²¹, de programmes d'accompagnement et d'appui aux initiatives de création d'entreprises des migrants, etc. Le programme Migration et investissement économique mis en œuvre par l'Association Programme solidarité eau (PS-Eau) depuis 2001 consiste par exemple en une aide à la création d'entreprise dont l'activité est basée sur les deux espaces géographiques France-Mali ou France-Sénégal.

Parallèlement à la mise en œuvre de ces dispositifs, des initiatives ont été prises par les pouvoirs publics des pays d'origine pour inciter les migrants à investir chez eux et autoriser une allocation plus efficiente des fonds. Certaines consistent en des allègements fiscaux et/ou des exonérations de taxes douanières pour encourager la création d'activités génératrices d'emploi. Le gouvernement soudanais a par exemple pendant un temps offert aux migrants la possibilité de bénéficier d'un taux de change avantageux pour les

-
19. Au Mali, les fonctionnaires ayant le pouvoir de délivrer (ou de refuser) l'autorisation officielle de réaliser telle ou telle infrastructure sur la base de l'épargne collective et associative des immigrés ont longtemps cherché détourner à leur profit une partie de la manne migratoire.
 20. Pour un passage en revue récent des principaux dispositifs existants, le lecteur est renvoyé à l'étude réalisée en décembre 2003 par le groupe de travail "Valorisation de l'épargne des migrants" rassemblant le FORIM, FINANSOL et le CFSI, disponible sur http://www.pseau.org/outils/biblio/ouvrages/cfsi_valorisation_economique_epargne_migrants.pdf
 21. Cf. notamment le Plan Épargne Retour et le Compte Épargne Retour mis en place par la Banque de l'Habitat du Sénégal.

encourager à envoyer des fonds par le biais de canaux officiels. Il a accompagné cette mesure d'exonérations douanières pouvant aller jusqu'à 14 000 USD pour faciliter l'importation de biens d'équipement par les détenteurs de comptes bancaires alimentés par des envois de fonds en provenance de l'étranger. Le Ghana figure parmi les autres pays africains ayant pris ce type d'initiatives. Un autre dispositif consiste à accroître l'effet de levier des transferts par le biais de programmes de cofinancement et d'accompagnement nationaux ou interétatiques. Le PRA-OSIM en est un exemple. Lancé en partenariat avec le ministère des Affaires étrangères français, le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) et différentes OSIM, ce programme expérimental est un dispositif d'accompagnement et de cofinancement des projets de développement local portés par les OSIM. Pour être co-financés, les projets doivent s'inscrire dans les domaines suivants : santé, développement social, jeunesse et sport, eau (hydraulique, assainissement, environnement), éducation et formation professionnelle, développement économique et activités génératrices de revenus, développement local, appui au renforcement des capacités de la société civile (y compris accès aux droits légaux et humains) et culture.

S'il est incontestable que nombre des initiatives engagées contribuent à lever l'une ou l'autre des contraintes que rencontrent les migrants, il en est une, toutefois, qui demeure et dont la persistance est sans doute à l'origine des résultats mitigés des actions menées jusqu'à présent : celle que représente la gestion à distance d'un projet de développement. La fermeture des frontières dans plusieurs pays traditionnels d'accueil, notamment en Europe, et l'impossibilité d'éventuellement y revenir désincitent fortement les travailleurs étrangers à tenter l'expérience du retour au pays et ont pour corollaire une tendance à la fixation définitive de ces derniers dans les pays d'immigration. Les résultats des politiques d'incitation au retour menées depuis 1977 par la France en témoignent : en dépit des aides financières proposées, elles n'ont en effet jamais intéressé que la très petite minorité d'immigrés qui avaient déjà un projet personnel de retour ou ceux ayant presque atteint l'âge de la retraite. La plupart des migrants désireux d'investir dans leurs pays d'origine sont donc contraints de déléguer à des tiers le suivi des investissements qu'ils réalisent. Or, nombre d'entre eux éprouvent des réticences à confier la gestion de leurs projets à des personnes envers lesquelles ils n'ont souvent qu'une confiance limitée. La mise en évidence de comportements de rente de la part des familles receveuses de transfert leur donne d'ailleurs en partie raison, puisqu'elle suggère l'existence de conflits d'objectifs entre ceux qui partent et ceux qui restent avec une tendance, pour ceux qui restent, à s'en remettre aux migrants pour assurer leur subsistance.

Un mécanisme envisageable pour remédier aux difficultés posées par l'éloignement serait que les migrants aient la possibilité d'initier et de financer des investissements à distance en passant par des intermédiaires de type institutions de micro-finance (IMF) à qui serait directement confié le travail de supervision. L'IMF pourrait aussi être en charge d'identifier des entrepreneurs fiables dans le pays d'origine et proposer des possibilités de partenariat aux migrants désireux de créer des activités dans leur pays d'origine.

Une autre façon de pallier les inconvénients d'une gestion à distance serait de concevoir une politique d'immigration autorisant les migrants à rentrer dans leur pays le temps qu'ils le souhaitent pour y monter des projets de développement et à faire des aller-retours leur permettant d'accumuler davantage de capital et d'améliorer leurs

qualifications²². En facilitant la circulation de l'information et en abaissant les coûts de l'installation, ces migrations transnationales se feraient au bénéfice réciproque des pays d'accueil, des pays d'origine et des migrants²³.

-
22. La Suisse a déjà pris des initiatives allant dans ce sens (Raunet, 2001) : les travailleurs migrants qui y résident et qui se portent volontaires pour rentrer dans leur pays d'origine ont en effet la possibilité de conserver leur permis de travail suisse pendant une période de deux ans.
23. Des chercheurs de l'Université du Sussex, en Grande-Bretagne, ont récemment mené une réflexion sur les migrations transnationales (cf. www.geog.sussex.ac.uk/transrede).

RÉFÉRENCES

- Adams, R.H. Jr. (1998), “Remittances, Investment, and Rural Asset Accumulation in Pakistan”, *Economic Development and Cultural Change*, Vol. 47(1), pp. 155-173.
- Adams, R.H. Jr et J. Page (2003), “The Impact of International Migration and Remittances on Poverty” World Bank Policy Research Working Paper 3179.
- ADCYF (1996), *Bilan des réalisations des ressortissants du cercle de Yélimané en France*, Document de travail interne, non publié, 7 pages.
- Anarfi, J.K., K. Awusabo-Asare et N. Nsowah-Nuamah (2000), “Push and Pull Factors of International Migration: Country Report Ghana”, Eurostat, Luxembourg.
- Azam, J.-P. et F. Gubert (2002), « Ceux de Kayes: l'effet des transferts des émigrés maliens sur leurs familles d'origine », in F. Héran (dir. pub.), *Immigration, marché du travail, intégration*, Commissariat Général du Plan, La Documentation Française.
- Banerjee, A.V. et A.F. Newman (1993), “Occupational Choice and the Process of Development”, *Journal of Political Economy*, Vol. 101(2), pp. 274-298.
- Banque mondiale (2002), *Indicateurs de développement mondial*, CD-Rom, Washington.
- Banque mondiale (2003), *Global Development Finance. I: Analyse et annexe statistique*, Washington.
- Blion, R. et V. Verrière (1998), « Epargne des migrants et outils financiers adaptés », *Migrations Etudes*, Synthèse des travaux sur l'immigration et la présence étrangère en France No. 82.
- Boyer, G., T. Hatton et K.H. O'Rourke (1993), “The Impact of Emigration on Real Wages in Ireland 1850-1914”, CEPR Discussion Paper 854.
- de la Briere, B., de Janvry A., Lambert S. et E. Sadoulet (2002), “The Roles of Destination, Gender and Household Composition in Explaining Remittances : an analysis for the Dominican Sierra”, *Journal of Development Economics*, Vol. 68(2), pp. 309-328.
- Buch, C.M., A. Kuckulenz et M.-H. Le Manchec (2002), “Worker Remittances and Capital Flows”, Working Paper, Kiel Institute of World Economics (www.uni-kiel.de/ifw/pub/kap/2002/kap1130.pdf)
- CFSI (2003), “La valorisation économique de l'épargne des migrants. Epargner ici, investir là-bas : un état des lieux”, Comité français pour la solidarité internationale (www.pseau.org/outils/biblio/ouvrages/cfsi_valorisation_economique_epargne_migrants.pdf)
- Chami, R., C. Fullenkamp et S. Jahjah (2003), “Are Migrant Remittance Flows a Source of Capital for Development?”, IMF Working Paper wp/03/189, Washington.

- Champetier, S. et O. Drevet (2000), « L'implication des associations de migrants dans le domaine de l'hydraulique au Sénégal », PS-Eau, cahier n°12, Paris.
- Choucri, N. (1986), "The Hidden Economy: A New View of Remittances in the Arab World", *World Development*, Vol. 14(6).
- Collier, P. et D. Lal (1984), "How Poor People Get Rich : Kenya (1960-79)", *World Development*, Vol. 12, pp. 1007-1018.
- Cox, D., Z. Eser et E. Jimenez (1998), "Motives for Private Transfers over the Life Cycle: an Analytical Framework and Evidence from Peru", *Journal of Development Economics*, Vol. 55(1), pp. 57-81.
- Cox-Edwards, A. et M. Ureta (2003), "International Migration, Remittances and Schooling. Evidence from El Salvador", papier présenté à l'Inter-American Seminar on Economics, NBER.
- Daum, C. (2000), *Typologie des organisations de solidarité internationale issues de l'immigration*, GREM, Institut Panos, Ministère des Affaires étrangères, Paris.
- Dia, I. (1992), "Les migrations comme stratégie des unités de production rurale. Une étude de cas au Sénégal", in A. Blockland et F. van der Staaaij (dir. pub.), *Sustainable Development in Semi-arid Sub-saharan Africa*, Ministère des Affaires étrangères, La Hague.
- Djajic, S. (1986), "International Migration, remittances and welfare in a dependent economy", *Journal of Development Economics*, Vol. 21, pp. 229-234.
- Docquier, F. et H. Rapoport (2003a), "Remittances and Inequality: A Dynamic Migration Model", IZA Discussion Paper No. 808.
- Docquier, F. et H. Rapoport (2003b), "The Economics of Migrants' Remittances", in J. Mercier-Ythier et S.C. Kolm (dir. pub.), *Handbook on the Economics of Reciprocity, Giving and Altruism*, Handbook series edited by Kenneth Arrow and Michael Intriligator, Elsevier-North Holland (à paraître).
- Drèze, J. et A. Sen (1989), *Hunger and Public Action*, Clarendon Press, Oxford.
- Dustmann, C. et O. Kirchkamp (2002), "The Optimal Migration Duration and Activity Choice after Re-migration", *Journal of Development Economics*, Vol. 67, pp. 351-372.
- Ellerman, D. (2003), "Policy Research on Migration and Development", World Bank Policy Research Working Paper No. 3117.
- Fall, A.S. (2003), "Enjeux et défis de la migration internationale de travail ouest-africaine", Cahier de migrations internationales 62F, BIT, Programme des Migrations Internationales, Genève.
- Fonds monétaire international (2002a), *Statistiques de balance des paiements*, CD-Rom, Washington.
- Fonds monétaire international (2002b), *Statistiques Financières Internationales*, CD-Rom, Washington.
- Francis, E. et J. Hoddinott (1993), "Migration and Differentiation in Western Kenya : a Tale of Two Sub-Locations", *Journal of Development Studies*, Vol. 30(1), pp. 115-145.

- Galor, O. et J. Zeira (1993), "Income Distribution and Macroeconomics", *Review of Economic Studies*, Vol. 60, pp. 35-52.
- Gubert, F. (2000), "Migration et gestion collective de risques. L'exemple de la région de Kayes (Mali)", Thèse de Doctorat, Université de Clermont-Ferrand I, CERDI.
- Gubert, F. (2002), "Do Migrants Insure Those Who Stay Behind? Evidence from the Kayes Area (Western Mali)", *Oxford Development Studies*, Vol. 30(3).
- Gubert, F. (2003), "Ces immigrés qui font vivre le Mali", *Libération*, 19 février 2003.
- Guilmoto, C.Z. et F. Sandron (2003), *Migration et développement*, coll. Les études de la Documentation française, La Documentation française, Paris.
- Gustafsson, B. et N. Makonnen (1992), "Poverty and Remittances in Lesotho", *Journal of African Economies*, Vol. 2(1), pp. 49-72.
- Hanson, G.H. (2002), "Emigration and Educational Attainment in Mexico", mimeo.
- Hatton, T.J. et J.G. Williamson (1998), *The Age of Mass Migration: Causes and Economic Impact*, Oxford University Press, New York.
- Hatton, T.J. et J.G. Williamson (2002), "What Fundamentals Drive World Migration?", NBER Working Paper No 9159.
- Lachaud, J.-P. (1999), "Envois de fonds, inégalité et pauvreté au Burkina Faso", *Revue Tiers Monde*, Vol. 160, pp. 793-827.
- Lachaud, J.-P. (2000), *La pauvreté aux Comores : concepts, mesure et analyse*, Programme des Nations unies pour le développement, Bureau international du travail, Moroni.
- Lachaud, J.-P. (2004), "Crise ivoirienne, envois de fonds et pauvreté au Burkina Faso", Document de travail n° 90, Centre d'Economie du Développement, Université Montesquieu-Bordeaux 4.
- Leliveld, A. (1997), "The Effects of Restrictive South African Migrant Labor Policy on the Survival of Rural Households in Southern Africa: A Case Study from Rural Swaziland", *World Development*, Vol. 25(11), pp. 1839-1849.
- Libercier, M.H. et H. Schneider (1996), *Les migrants, partenaires pour le développement*, OCDE, Paris.
- Lucas, R.E.B (1987), "Emigration to South Africa's mines", *American Economic Review*, Vol. 77, pp. 313-330.
- Lucas, R.E.B et O. Stark (1985), "Motivations to Remit: Evidence from Botswana", *Journal of Political Economy*, Vol. 93, pp. 901-918.
- Massey, D.S. et E.A. Parrado (1998), "International Migration and Business Formation in Mexico", *Social Science Quarterly*, Vol. 79(1), pp. 1-20.
- Mesnard, A. (2001), "Migration temporaire et mobilité intergénérationnelle", *Recherches Economiques de Louvain*, Vol. 67(1), pp. 61-90.
- Mochebelele, M.T. et A. Winter-Nelson (2000), "Migrant Labor and Farm Technical Efficiency in Lesotho", *World Development*, Vol. 28(1), pp. 143-153.
- Nations unies (2002), *Rapport sur les migrations internationales*, New York.

- Palmer, I. (1985), *The Impact of Male Out-Migration on Women in Farming. Women's Roles & Gender Differences in Development: Cases for Planners*, Kumarian Press, West Hartford.
- Puri, S. et T.Ritzema (1999), “Migrant Worker Remittances, Micro-finance and the Informal Economy: Prospects and Issues”, Working Paper n° 21, Social Finance Unit, International Labour Organization, Genève.
- Raunet, M. (2001), *De l'exode à la mobilisation des compétences dans le cadre d'un véritable co-développement*, Avis et Rapports du Conseil Economique et Social, La Documentation Française, Paris.
- Rempel, H. et R. Lobdell (1978), “The Role of Urban-Rural Remittances in Rural Development”, *Journal of Development Studies*, Vol. 14, pp. 324-341.
- Rivera-Batiz, F.L. (1982), “International Labor Migration, Non-traded Goods and Economic Welfare in the Source Country”, *Journal of Development Economics*, Vol. 11.
- Roca, Z. (1993), *Urbanization and Rural Women: Impact of Rural-to-Urban Migration*, FAO, Rome.
- Rosenzweig, M.R. et O. Stark (1989), “Consumption Smoothing, Migration, and Marriage: Evidence from Rural India”, *Journal of Political Economy*, Vol. 97(4), pp. 905-926.
- Rozelle, S., J.E. Taylor et A. deBrauw (1999), “Migration, Remittances and Productivity in China”, *American Economic Review*, Vol. 89(2), pp. 287-291.
- Sander, C., P. Mukwana, et A. Millinga (2001), “Passing the Buck. Money Transfer Systems: The Practice and Potential for Products in Tanzania and Uganda”, (www.bannock.co.uk/PDF/PassingTheBuckExec.pdf)
- Sawada, Y. (2003), “Income Risks, Gender and Human Capital Investment in Rural Pakistan”, mimeo, Stanford University.
- Schrieder, G. et P. Knerr (2000), “Labor Migration as a Social Security Mechanism for Smallholder Households in Sub-saharan Africa: The case of Cameroon”, *Oxford Development Studies*, Vol. 28(2), pp. 223-236.
- Stark, O. (1978), *Economic-Demographic Interaction in Agricultural Development : The Case of Rural-to-Urban Migration*,. FAO, Rome.
- Stark, O. (1980), “On the Role of Urban-to-Rural Remittances in Rural Development”, *Journal of Development Studies*, Vol. 16(3), pp. 369-374.
- Stark, O. et D. Levhari (1982), “On Migration and Risk in LDC”, *Economic Development and Cultural Change*, Vol. 31(1), pp. 191-196.
- Stark, O. et R.E.B. Lucas (1988), “Migration, Remittances and the Family”, *Economic Development and Cultural Change*, Vol. 36, pp. 465-481.
- Stark, O., J.E. Taylor et S. Yitzhaki (1986), “Remittances and Inequality”, *Economic Journal*, Vol. 96, pp. 722-740.
- Stark, O., J.E. Taylor et S. Yitzhaki (1988), “Migration, Remittances and Inequality: a sensitivity analysis using the extended Gini index”, *Journal of Development Economics*, Vol. 28, pp. 309-322.

- Tall, S.M. (2001), “Les émigrés sénégalais face aux enjeux des nouvelles techniques de l’information et de la communication (NTIC) ”, UNSRID, Genève.
- Taylor, J.E. (1992), “Remittances and Inequality Reconsidered: Direct, Indirect, and Intertemporal Effects”, *Journal of Policy Modeling*, Vol. 14, No. 2, pp. 187-208.
- Taylor, J.E. et T.J. Wyatt (1996), “The Shadow Value of Migrant Remittances, Income and Inequality in a Household-farm Economy”, *Journal of Development Studies*, Vol. 32(6), pp. 899-912.
- Woodruff, C. et R. Zenteno (2001), “Remittances and Microenterprises in Mexico”, SCCIE Working Paper, 40 pages.
- Yang, D. (2003), “Remittances and Human Capital Investment: Child Schooling and Child Labor in the Origin Households of Overseas Filipino Workers”, mimeo, Harvard University.

Tableau 1.1. Ampleur des transferts reçus par région en développement, 1995-2002

Milliards de dollars

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002 (estimation)
Ensemble des pays en développement	48.1	52.6	62.7	59.5	64.6	64.5	72.3	80
Asie de l'Est et Pacifique	8.3	9.5	14.2	8.3	10.6	10.3	10.4	11
Europe et Asie centrale	5.5	6.2	7.1	9.2	8.1	8.7	8.9	10
Amérique latine et Caraïbes	12.8	12.8	13.6	14.8	16.9	19.2	22.6	25
Moyen-Orient et Afrique du Nord	8.6	9.1	9.4	10.3	10.5	10.9	13.1	14
Asie du Sud	10	12.3	14.6	13.3	15.1	13.5	14.9	16
Afrique sub-saharienne	2.7	2.7	3.8	3.6	3.5	2.0	2.4	4

Source : Banque mondiale (2003), chap. 7, Annexes statistiques.

Tableau 1.2. Montant annuel moyen et importance relative des envois de fonds à destination de quelques pays d'Afrique, au cours des années 90

	Total (en millions de dollars de 1995)	par tête (en dollars de 1995)	en % du PIB	en % des exportations de biens et services	en % des importations de biens et services
Afrique du Sud	139	3.6	0.1	0.4	0.5
Angola	5	0.4	0.1	0.1	0.1
Bénin	97	18.1	4.6	17.4	12.8
Botswana	60	41.7	1.4	2.5	2.8
Burkina Faso	101	9.9	3.8	31.7	14.2
Cameroun	18	1.4	0.2	0.8	0.9
Cap-Vert	79	205.0	18.3	99.1	33.7
Comores	14	23.6	5.8	31.6	14.0
Côte d'Ivoire	102	7.6	1.0	2.5	2.9
Djibouti	15	26.3	3.1	7.0	4.5
Egypte	4 177	71.4	6.6	32.3	23.6
Ethiopie	19	0.3	0.3	2.6	1.4
Ghana	17	1.0	0.3	1.1	0.8
Guinée	3	0.4	0.1	0.4	0.3
Guinée Bissau	2	1.6	0.3	5.6	2.1
Guinée équatoriale	1	2.8	0.4	0.6	0.4
Lesotho	391	204.8	44.6	201.0	40.3
Madagascar	11	0.8	0.3	1.7	1.2
Mali	107	11.0	4.3	21.7	11.7
Maroc	2 039	77.8	6.4	23.9	20.1
Mauritanie	12	5.1	1.0	2.4	2.0
Mozambique	61	3.9	2.2	15.4	5.5
Namibie	14	9.3	0.5	0.9	0.7
Niger	10	1.2	0.5	2.7	1.9
Nigeria	776	7.9	2.1	6.2	7.4
Rwanda	6	1.0	0.4	5.6	1.6
Sénégal	127	15.3	2.5	9.2	7.3
Seychelles	7	98.7	1.5	2.4	2.1
Soudan	266	9.6	2.4	48.5	21.2
Swaziland	91	102.6	7.9	9.9	7.9
Tanzanie	8	0.3	0.1	0.9	0.4
Tchad	1	0.2	0.1	0.4	0.2
Togo	22	5.4	1.5	4.1	3.0
Tunisie	634	71.6	3.7	8.9	8.0
Zimbabwe	1	0.1	0.0	0.0	0.0

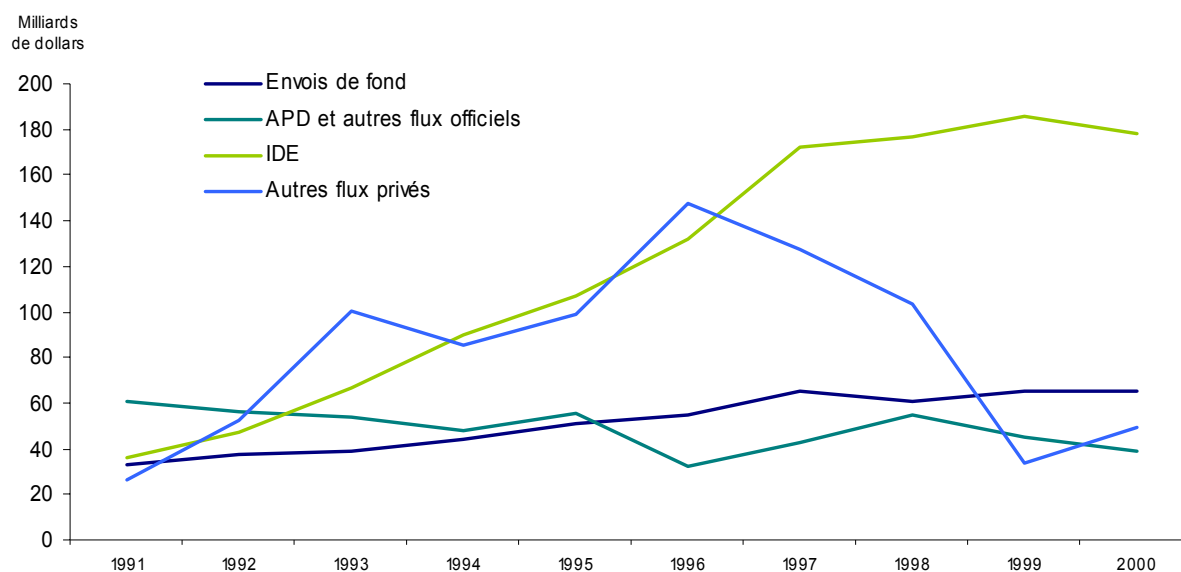
Note : Les données sont manquantes pour les pays suivants : Algérie, Burundi, Centrafrique, République démocratique du Congo, Erythrée, Gabon, Gambie, Kenya, Liberia, Libye, Malawi, Ile Maurice, Ouganda, Seychelles, Sierra Leone, Somalie et Zambie.

Source : FMI (2002a, 2002b), Banque mondiale (2002), tableau extrait de Buch *et al.* (2002).

Tableau 1.3. Transferts moyens réalisés par migrant¹ au cours de l'année 1996, selon le lieu de résidence

Lieu de résidence des migrants	Proportion de migrants opérant des transferts (%)	Transfert moyen en FCFA	Ecart-type
Mali	24.6	18 343	46 332
France	86.8	774 698	626 806
Côte d'Ivoire	32.2	40 290	85 560
Sénégal	31.2	13 000	31 885
Autres pays d'Afrique de l'Ouest	35.7	9 286	17 193
Gabon	54.2	115 431	213 922
Autres pays d'Afrique centrale	38.9	66 966	124 869
Reste du monde (Libye, Arabie saoudite, etc.)	100	286 072	263 569
Ensemble	58.6	400 464	578 748

1. Hommes de plus de 18 ans, absents depuis plus de 6 mois au moment de l'enquête : 1 000 FCFA = 1,52 EUR.
Source : Gubert (2002).

Graphique 1.1. Envois de fonds des migrants et autres flux de financement extérieur, 1991-2000

Source : Banque mondiale (2003) et Fonds monétaire international (2002a).

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	9
---------------------	----------

Introduction : Les transferts de fonds des émigrés et leur rôle dans le développement	13
<i>Thomas Straubhaar et Florin P. Vădean</i>	

PARTIE I. LES FLUX FINANCIERS DE L'ÉMIGRATION ET LEUR IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Chapitre 1. L'impact des transferts de fonds sur le développement des pays d'origine : le cas de l'Afrique	43
<i>Flore Gubert</i>	

Chapitre 2. Les transferts de fonds des migrants au Maroc et leur utilisation	73
<i>Bachir Hamdouch</i>	

Chapitre 3. Mexique : Migrations internationales, transferts de fonds et développement	85
<i>Rodolfo Garcia Zamora</i>	

Chapitre 4. Migrations, transferts de fonds et impact sur le développement économique en Turquie	93
<i>Ahmet Içduygu</i>	

Chapitre 5. Politiques migratoires, transferts de fonds et développement économique des Philippines	101
<i>Carmelita Dimzon</i>	

PARTIE II. TRANSFERTS DE FONDS ET INFRASTRUCTURES FINANCIÈRES : ENJEUX ET PERSPECTIVES

Chapitre 6. Principaux canaux et coûts des transferts de fonds : le cas de la Turquie	109
<i>Elif Köksal et Thomas Liebig</i>	

Chapitre 7. Western Union et le marché mondial des transferts de fonds	131
<i>Khalid Fellahi et Susana de Lima</i>	

Chapitre 8. Les service MoneySend et MasterCard™	145
<i>Olivier Denis</i>	

Annexe de la Partie II : Les infrastructures financières de transferts de fonds via le système bancaire et les autres circuits financiers : les cas du Portugal, du Maroc, de l'Amérique latine et des Caraïbes	149
<i>José Nascimento Ribeiro, Laïdi El Wardi et Mustapha Khyar, Pedro de Vasconcelos</i>	

PARTIE III. IMPACT MACROÉCONOMIQUE DES TRANSFERTS DE FONDS

Chapitre 9. Quel est l'impact macroéconomique des transferts de fonds sur les pays d'origine ?	195
<i>Jackline Wahba</i>	

Chapitre 10. Retombées macroéconomiques des transferts de fonds	203
<i>Sena Eken</i>	

Chapitre 11. Les transferts de fonds des migrants, un outil potentiel important pour le développement : le cas de l'Italie	209
<i>Ricardo Settimo</i>	

Chapitre 12. Transferts de fonds et développement : le cas de la Grèce	215
<i>Nicholas Glytsos</i>	

Chapitre 13. Les migrations internationales et les transferts de fonds réduisent-ils la pauvreté dans les pays en développement ?	233
<i>Richard Adams et John Page</i>	

PARTIE IV. INITIATIVES RÉCENTES EN VUE D'ORIENTER LES TRANSFERTS DE FONDS VERS LE DÉVELOPPEMENT

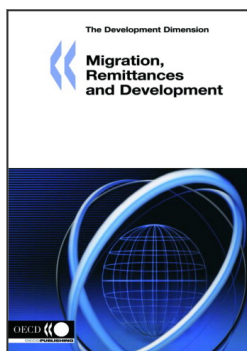
Chapitre 14. Pratique sociale et projet productif : l'expérience <i>Tres por uno</i> (Trois pour un) au Zacatecas, Mexique	265
<i>Natasha Iskander</i>	

Chapitre 15. Migrations, transferts financiers et initiatives économiques en Afrique subsaharienne	283
<i>Babacar Sall</i>	

Chapitre 16. « Migrations et Développement » : une organisation non gouvernementale au service du co-développement	299
<i>Nadia Bentaleb et Jamal Lahoussein</i>	

**PARTIE V.
TRANSFERTS DE FONDS ET PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT :
QUELQUES PROPOSITIONS**

Chapitre 17. Incorporer certains enseignements des recherches sur la migration dans les politiques des transferts de fonds	309
<i>Jørgen Carling</i>	
Chapitre 18. Canaliser les transferts de fonds vers les investissements	317
<i>Daniela Bobeva</i>	
Chapitre 19. Mobiliser les migrants pour le développement socio-économique du Mali et du Sénégal	337
<i>Mireille Raunet</i>	
Chapitre 20. L'aide des organisations non gouvernementales dans la collecte des transferts de fonds	369
<i>Jacques Ould Aoudia</i>	
Chapitre 21. L'expérience de l'Agence française de développement dans les programmes de codéveloppement	373
<i>Guillaume Cruse</i>	
Conclusions	383
<i>Berglind Ásgeirsdóttir</i>	



Extrait de :
Migration, Remittances and Development

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264013896-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

Gubert, Flore (2006), « L'impact des transferts de fonds sur le développement des pays d'origine : Le cas de l'Afrique », dans OCDE, *Migration, Remittances and Development*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264013919-4-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.